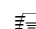




Feuille d'inscription Jeune Saison 2019/2020

Union sportive du travail d'Equeurdreville Echecs
Rue des résistants Equeurdreville-Hainneville
50120 Cherbourg-en-Cotentin
Siret n° 750 801 045 00014

 usteechecs@gmail.com
02.33.52.97.14

L'école d'échecs c'est trois créneaux : (Hors vacances scolaires)

Le mercredi de 18h à 19h.

Le mardi de 18h à 19h.

Le samedi de 10h30 à 11h30 : Cours théorique

Sachant que les adultes c'est le jeudi de 20h30 à 23h30.

Le SAMEDI APRES MIDI est réservé pour les tournois, il est cependant accessible à tous si un adulte ouvre le club.

Compétitions pour les enfants

La pratique de la compétition **n'est bien sûr pas obligatoire.**

Cependant, elle permet à votre enfant de se confronter à l'autre, de faire l'apprentissage de la victoire, mais aussi de la défaite.

Il existe différentes compétitions, adaptées au niveau de chacun :

- Les tournois scolaires.
- Les tournois organisés par le club.
- Le championnat départemental par équipe de 4.
- La coupe Loubatière par équipe de 4.
- ET Le championnat de France jeunes.

Les rendez-vous de la rentrée sont :

- Samedi 7 septembre : Bourse associative « Y'en aura pour tout le monde » au complexe Jean-Jaurès, première journée officielle des inscriptions
- Mardi 3 septembre & Mercredi 4 septembre : Reprise de l'école d'échecs
- Samedi 14 septembre: Tournoi de rentrée, 10h00
- Lundi 11 Novembre : Coupe Loubatière phase départementale

Les plus du club :

- Accès à la bibliothèque du club (chèque de caution de 30€) et consultation sur place de Chess-Base
- Accès aux vidéos et cours du site Europe-Échecs et à la revue en ligne

Ce questionnaire est à remettre à la bourse associative, ou au club, ou par courrier postal
UST Equeurdreville Echecs Rue des résistants Equeurdreville-Hainneville
50120 Cherbourg-en-Cotentin

AVANT le 10 septembre 2019 POUR L'HOMOLOGATION DU TOURNOI DE RENTREE.



REGLEMENT DU CLUB

Chaque adhérent ou représentant légal doit lire et se conformer au règlement du club.

Participer à la vie du club

Venir participer aux tournois du club.

Respecter les jours d'inscriptions, à savoir : le jour du forum des associations et les premiers jours de l'école d'échecs.

S'acquitter de sa cotisation lors de son inscription.

Véhiculer une bonne image du club par une tenue correcte et un bon comportement.

Respecter les horaires de l'école d'échecs et des matchs.

Respecter son adversaire.

Respecter son animateur.

Respecter les consignes de son entraîneur.

Respecter le matériel : Pièces, pendules, revues, chaises.

Saluer son adversaire.

Remettre ses pièces en place sur l'échiquier après sa partie.

Ramasser sa chaise et laisser sa place propre.

Aider à ranger le matériel après les matchs et les entraînements.

N'utiliser le téléphone du club qu'après en avoir demandé l'autorisation.

L'usage du téléphone portable est interdit pendant les parties. Il doit être éteint et non visible.

Avertir le responsable de l'équipe en cas d'absence.

Tous les membres de l'association acceptent et autorisent la publication de photographies de leur propre personne sur le site du club et dans ses locaux.

Tout membre n'acceptant pas cette publication doit en faire part à l'association par courrier.

Les enfants ne peuvent quitter les locaux du club seul. Ils doivent demander l'autorisation pour aller aux toilettes ou dans la cour.

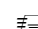
Les parents doivent informer l'animateur de la dépose et de la reprise de leur enfant.

Enfin le club ne couvre que les frais personnels avec l'accord préalable du trésorier.



Feuille d'inscription Jeune Saison 2019/2020

Union sportive du travail d'Equeurdreville Echecs
Rue des résistants Equeurdreville-Hainneville
50120 Cherbourg-en-Cotentin
Siret n° 750 801 045 00014

 usteechecs@gmail.com
02.33.52.97.14

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Sexe</i> M / F
<i>Adresse</i>			
<i>École fréquentée</i>			
<i>Tel Fixe</i>	<i>Tel portable</i>	<i>Courriel</i>	

Tarif : 40€ de petit poussin à junior.

Inclus : La licence de la FFE, l'école d'échecs pour les - de 18 ans.

L'inscription est validée après :

- 1. Versement de la cotisation**
- 2. Signature du présent document**
- 3. Fourniture du certificat médical « L'absence de contre-indication à la pratique du jeu d'échecs en compétitions » ou d'un document manuscrit visant à d'engager le club si le certificat médical n'est pas fourni.**

En signant je reconnais m'être acquitté de la cotisation de mon enfant, et aussi avoir lu et approuvé le règlement de l'UST EQUEURDREVILLE ECHECS.

Fait le / /2019

Nom, prénom, signature :

..... A RETOURNER